Nations Unies E/CN.5/2018/NGO/4

Conseil économique et social

Distr. générale
30 octobre 2017
Français
Original : anglais

Commission du développement social
Cinquante-sixième session
31 janvier - 7 février 2018
Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale : thème prioritaire : stratégies d'élimination de la pauvreté visant à parvenir à un développement durable pour tous

Déclaration présentée par SOS Éducation, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.

17-19126 (F) 011117 141117

Merci de recycler

Déclaration

La lutte pour l'éradication de la pauvreté à l'orée 2030 doit se baser sur des stratégies qui tiennent compte des réalités politiques et socioéconomiques des États.

Dans les pays subsahariens et dans certains pays en Asie le premier vecteur de la pauvreté est le manque de démocratie, le non-respect des droits de l'homme et la mauvaise gouvernance. Les richesses nationales sont détournées au profit d'une minorité. Le déficit de démocratie est à l'origine des guerres fratricides avec leur cortège de disparitions forcées, de déplacement de population, de maladies, de morts, de viols et de destruction d'infrastructures. Il faut éviter les guerres ou les régler par le dialogue.

Il y a ensuite le non-respect des droits de l'homme notamment ceux des populations vulnérables tels que les personnes âgées, les femmes et des enfants. Ces personnes manquent du minimum vital à cause de la discrimination, du rejet. En plus les infrastructures sociales telles que les écoles, les hôpitaux, les routes et une vraie politique d'autosuffisance alimentaire sont quasi inexistantes. Il faut que les personnes puissent se soigner, se loger et manger à leur fin. Par ailleurs l'accent doit être mis sur l'éducation et la formation de la jeunesse. Il faut des infrastructures adéquates et du personnel qualifiés pour une formation de qualité. L'État doit créer des emplois ou financer l'auto-emploi des femmes et de la jeunesse, développer de nouvelles technologies en matière d'éducation, de formation et de production. L'État doit assurer la sécurité pour tous car sans elle, il n'y a pas de paix, d'investissement.

Cette lutte doit tenir compte des conditions environnementales. Il faut lutter contre la pollution environnementale pour préserver la vie, les espèces, les cours d'eau ou en somme la nature. Enfin les pays sous-développés doivent bénéficier de l'appui des pays développés à travers l'aide publique au développement. Cette aide en plus être une réalité doit tenir compte de l'homme, de la vie humaine et environnementale, elle doit tenir compte des besoins réels et essentiels des populations concernées. Le développement durable est à ce prix à l'orée 2030.